



UNION JUIVE FRANÇAISE POUR LA PAIX

الإتحاد اليهودي الفرنسي من أجل السلام
ההתאחדות היהודית הצרפתית למען השלום

Membre de



ISRAEL : APARTHEID

Le Tribunal Russell sur la Palestine reconnaît que, selon le statut de Rome, l'apartheid est un crime de guerre. Une avancée majeure pour le mouvement de solidarité avec la Palestine

Israël est-il, oui ou non, coupable de Crime d' Apartheid ? Le débat n'est pas nouveau. De nombreux textes sur ce sujet ont été publiés ; tous concluaient que la situation en Israël et, dans une certaine mesure, dans les Territoires Palestiniens Occupés, relevait du régime d'Apartheid. Toutefois, ce débat a été oublié par les processus Oslo, de Madrid qui auraient dû aboutir, au moins en partie, à une auto-détermination pour le peuple palestinien. Avec l'échec de ces processus, le débat est récemment réapparu, de l'enracinement du régime d'occupation militaire et colonial, de la politique de colonisation des Territoires Palestiniens Occupés, de la poursuite du blocus de la Bande de Gaza, de la poursuite de la politique discriminatoire envers les citoyens palestiniens d' Israël, envers les réfugiés vivant à l'étranger.

- L'Avis de la Cour Internationale de Justice du 9 juillet 2004, disant que la construction du mur et la politique qui lui est associée, sont contraires au droit international ;
- L'appel de la Société Civile palestinienne de juillet 2005 à la Société Civile internationale pour la mise en œuvre d' une campagne internationale de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) contre l' Apartheid et l'occupation de la Palestine, réaffirmant l'unité des Palestiniens des Territoires Occupés, des Réfugiés et des Palestiniens de 1948.
- L'attaque de l'hiver 2008/2009 contre les populations civiles de la Bande de Gaza, les crimes et les destructions massives perpétrés par les forces armées israéliennes, le rapport de la commission Goldstone ensuite ;
- La création du Tribunal Russell sur la Palestine en 2009, ses deux premières sessions à Barcelone et à Londres en 2010 puis, celle récente au Cap en Novembre 2011, ayant comme seule question à aborder : Israël – Apartheid ?,
- Les conclusions publiées en décembre dernier, permettent enfin de rétablir aux yeux de l'opinion publique internationale la vérité – trop longtemps occultée - sur la nature exacte du sionisme, cette théorie raciste de ségrégation et de discriminations raciales généralisées, de persécutions, à l'encontre de l'ensemble du peuple Palestinien : les Palestiniens vivant sous occupation en Cisjordanie et à Gaza, les Palestiniens citoyens d' Israël, les Réfugiés palestiniens où qu'ils résident.

Tous ces facteurs constituent un apport considérable à la compréhension de l' Appel de la Société civile palestinienne à la Société civile internationale pour la mise en œuvre de la campagne internationale BDS, un puissant levier pour que nous portions cette Campagne à un niveau supérieur.

C'est dans ce contexte que nous devons comprendre la parution du récent rapport d'information de la commission des affaires étrangères de l' Assemblée Nationale traitant de la géopolitique de l'eau, le défi de la gouvernance dans le monde, l'étude de cas intitulée :

« **les conflits anciens du bassin jordanien et les tensions récentes du bassin d’Aral** »,

les conclusions faisant l’objet d’un tableau de synthèse intitulé :

« **L’eau révélatrice d’un nouvel apartheid au Moyen - Orient** ».

C’est ce « gros mot » : **APARTHEID** (sur la seule question de l’eau), qui a mis en fureur les représentants du CRIF et ses satellites, les uns et les autres criant au mensonge, à la calomnie, etc, exigeant des futurs candidats aux élections présidentielles qu’ils se prononcent contre ce qu’ils qualifient de contre vérité, affirmant sans vergogne la nature « démocratique » de l’ Etat sioniste.

Pour notre part, nous ne pouvons que nous féliciter que le masque ait été définitivement arraché à l’ Etat israélien abusivement présenté comme la seule démocratie du Moyen Orient - au moment de l’ Histoire où les peuples du Moyen- Orient prennent leurs destins en main - que l’applicabilité du crime d’Apartheid - dont celui de crimes contre l’ Humanité - soit définitivement associée à la politique israélienne que nous dénonçons depuis de nombreuses années.

Nous avons pleinement conscience de l’énormité de cette accusation, nous la faisons totalement notre. Conscients, que seule la fin de cette politique de persécutions racistes intolérable faite au peuple Palestinien, permettra que s’instaure une politique de paix et, souhaitons-le, une politique de réconciliation entre les deux peuples, Palestiniens et Israéliens.

Nous appelons tous et toutes nos adhérent-te-s, là où ils sont, à œuvrer avec l’ensemble des forces démocratiques solidaires de la lutte du Peuple Palestinien – sans crainte - au développement de la campagne nationale BDS, à dire : **non à l’apartheid israélien !**

Bureau national de l’UJFP le 14-02-2012